

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX
Le Nord de la France:
Trois mois... 13 f.
Six mois... 26
Un an... 52
ANNONCES: 15 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
On traite à forfait.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Bâghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, placée de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 19 FÉVRIER 1870

Commencée depuis six mois, depuis la promulgation du sénatus-consulte du 8 septembre 1869, la révolution pacifique qui a substitué l'empire parlementaire à l'empire autocratique, n'est pas encore terminée.

On pouvait croire la question Auteuil-Rochefort enterrée: il n'en fut rien. Vint le jour où le député condamné dut purger sa condamnation: on demanda à M. Emile Ollivier des explications à ce sujet.

Les excellents intentions du cabinet ont été, jusqu'à présent, neutralisées par des événements qu'on ne pouvait prévoir, et qu'il a dû combattre ou réjouir.

Chaque jour amène de nouveaux embarras au ministère: à peine remis d'une alerte, il lui faut tenir tête à de nouveaux obstacles à la fondation de la liberté qu'il rêve.

suites de l'affaire d'Auteuil, M. Henri Rochefort, député de la première circonscription de la Seine et ami de Victor Noir, exprime son indignation dans les termes les plus violents.

Un ministre prudent et vraiment parlementaire devait-il détourner la tête et ne rien entendre? ainsi que le voulaient les uns, ou bien, selon les autres, devait-il, nouveau Casimir Périer, faire preuve de dévouement et d'énergie en n'hésitant pas à poursuivre M. Rochefort?

La Chambre vota les poursuites contre M. Henri Rochefort, et les juges jugèrent, et le député de la Seine fut condamné à six mois de prison.

On arrêta M. Rochefort et, chose aisée à prévoir et heureusement prévue par le ministre de la justice, il y eût une émeute. Les électeurs de la première circonscription de la Seine réclamèrent leur député.

Le ministère n'a eu jusqu'à présent, qu'à faire preuve d'énergie: nous sommes édités à ce sujet, et nous souhaitons qu'il n'ait plus à nous confirmer dans la conviction où nous sommes, qu'avec lui et par lui, forcée restera toujours à la loi.

ria à travers la foule. « Vous connaissez M. d'Anriac? dit Nerline en refermant la portière de la chaise, en face de laquelle il s'asseyait.

rièvement refoulé cette irruption soudaine de l'émeute, maintenant qu'il n'y a plus de troubles dans la rue, qu'il n'y a plus d'orages... qu'à la Chambre, si nous causions un peu de ces belles et bonnes réformes que vous, membres du cabinet, avez promises au pays émerveillé... de tant de promesses.

Si j'étais le ministre, toute affaire cessante je proposerais l'abrogation de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII et de la loi de sûreté générale; l'interdiction du cumul pour les gros traitements; l'étude d'un système de décentralisation qui constituerait sur les bases les plus larges possibles, l'autonomie de la commune, du canton et du département.

Si j'étais le ministre, je demanderais une réforme électorale opérée avant le renouvellement du Corps législatif, ayant pour but, notamment, de déterminer par la loi le nombre et l'étendue des circonscriptions et de sauvegarder la liberté des électeurs; la suppression du droit de timbre pour les journaux, et son remplacement partiel par un droit de poste; la suppression du droit accordé aux préfets de désigner les journaux qui doivent recevoir les annonces judiciaires.

Voilà ce que chacun de vous disait avant le ministère, membres du cabinet du 2 janvier; seriez-vous d'un avis opposé après le ministère? Nous ne le pensons pas. Aussi les esprits libéraux et progressifs, mais modérés, qui ne poussent rien à l'extrême, se demandent à quand l'exécution de ces réformes; et comme il faut se garder de trop entreprendre à la fois, ou qui pis est, d'essayer de tout réformer à la fois, ces mêmes esprits conseillent, très-sagement, selon nous, d'avis aux besoins les plus pressants et partant d'abroger la loi de sûreté générale — ce qui est à peu près fait, il faut le reconnaître; — l'article 75 de la constitution de l'an VIII; de faire voter au plus vite la loi sur le jury en matière de presse et d'en faire suivre la mise à exécution d'une amnistie pour tous les délits de presse; de jeter dans les jambes de l'Arcadie qui n'attend qu'une occasion de jeter à bas le cabinet du 2 janvier, une bonne loi électorale très-large et une bonne loi communale très-hardie.

Mais avant d'en venir à ce moyen extrême, les amis les plus sincères du cabinet actuel souhaitent que son libéralisme étonne les sceptiques et les adversaires du régime parlementaire; ils voudraient que l'Arcadie, vaincue, accablée par des projets de loi aussi libéraux que vraiment progressifs, ne fit pas même mine de résister en présence d'un projet de loi électorale ou communale.

Non, la France n'est pas révolutionnaire: mais elle est libérale, elle est progressive. Et la phrase de Royer-Collard sera perpétuellement vraie, parce qu'elle caractérise avec une remarquable exactitude le tempérament de la nation. La France est centre gauche, et elle le sera toujours, sous tous les gouvernements; sous l'empire comme sous la monarchie; elle le serait encore sous la république.

La correspondance parisienne de l'Union de l'Ouest analyse dans les termes qui suivent une lettre de M. le comte Daru, ministre des affaires étrangères, relative aux délibérations du Concile: « Paris, le 14 février.

« Des journaux français et étrangers ont entrepris leurs lecteurs d'une nouvelle dépêche qui aurait été adressée par le comte Daru à notre ambassadeur à Rome, au sujet des questions qui s'agitent parmi les pères du Concile. Nous sommes en mesure de rectifier ce renseignement. Notre ministre des affaires étrangères n'a envoyé aucune nouvelle dépêche au marquis de Banneville, mais il a écrit à son ami le comte Werner de Mérode, ancien député, qui était alors à Rome, une lettre dans laquelle le comte Daru exprimait son opinion sur les débats qui se produisaient parmi les pères du Concile. Si nous sommes bien informé, voici à peu près (nous résumons les pensées, nous ne citons pas le tout) ce que disait cette lettre: « Mon dévouement à l'Église et au Saint-Siège n'est pas suspect, mais il ne faut pas que des actes imprudents viennent rendre ma tâche trop difficile. Nous sommes un gouvernement libre obligé de tenir un compte sérieux de l'opinion publique; or, il y a certains actes qui, dans le Concile, seraient de nature à indisposer la Chambre actuelle, et plus encore peut-être une Chambre nouvelle si des élections générales devenaient nécessaires: qui sait si un vote parlementaire ne nous forcerait pas la main, et ne nous mettrait pas en demeure de rappeler nos troupes de Civita-Vecchia? »

« Si vous n'avez pas reçu mon article, c'est uniquement parce que M. le préfet de police a cru devoir, au mépris de toutes les lois, confisquer cette propriété littéraire. Faites-lui donc savoir que j'ai chez moi une très belle pendule Louis XIII, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'aille pas également la prendre. »

citons pas le tout) ce que disait cette lettre:

« Mon dévouement à l'Église et au Saint-Siège n'est pas suspect, mais il ne faut pas que des actes imprudents viennent rendre ma tâche trop difficile. Nous sommes un gouvernement libre obligé de tenir un compte sérieux de l'opinion publique; or, il y a certains actes qui, dans le Concile, seraient de nature à indisposer la Chambre actuelle, et plus encore peut-être une Chambre nouvelle si des élections générales devenaient nécessaires: qui sait si un vote parlementaire ne nous forcerait pas la main, et ne nous mettrait pas en demeure de rappeler nos troupes de Civita-Vecchia? »

« Si vous n'avez pas reçu mon article, c'est uniquement parce que M. le préfet de police a cru devoir, au mépris de toutes les lois, confisquer cette propriété littéraire. Faites-lui donc savoir que j'ai chez moi une très belle pendule Louis XIII, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'aille pas également la prendre. »

« Si vous n'avez pas reçu mon article, c'est uniquement parce que M. le préfet de police a cru devoir, au mépris de toutes les lois, confisquer cette propriété littéraire. Faites-lui donc savoir que j'ai chez moi une très belle pendule Louis XIII, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'aille pas également la prendre. »

« Si vous n'avez pas reçu mon article, c'est uniquement parce que M. le préfet de police a cru devoir, au mépris de toutes les lois, confisquer cette propriété littéraire. Faites-lui donc savoir que j'ai chez moi une très belle pendule Louis XIII, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'aille pas également la prendre. »

« Si vous n'avez pas reçu mon article, c'est uniquement parce que M. le préfet de police a cru devoir, au mépris de toutes les lois, confisquer cette propriété littéraire. Faites-lui donc savoir que j'ai chez moi une très belle pendule Louis XIII, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il n'aille pas également la prendre. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
du 20 Février 1870.

LA ROSE BLANCHE

par Louis ÉNAULT.

« Vous tremblez? dit le prince. Oui... j'ai froid... En effet, il faisait si chaud dans cette salle... Et avec cette bonhomie d'un diplomate, qui n'est jamais si habile qu'en ayant l'air de ne l'être point, il sut distraire l'attention d'Hélène, qui l'avait regardé d'un air effrayé, en lui parlant du concert de la veille et du bal du lendemain; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fit à part lui ses petites observations. Flavio était sorti, après avoir salué Hono-

riettes pour elle. — Che gombrends, dit le major, gu'on vasse tes volies bir les cholies fames plontes... — Merci, major! dit la chanteuse en riant, voilà un mot dont on se souviendra... La voiture entrant dans la rue du Helder. — Adieu! dit Honoria en tendant les mains aux deux hommes, qui l'avaient reconduite jusqu'au bas de l'escalier. Je ne vous retiens pas, car il est déjà demain, et je joue tantôt... Baron, il y a un certain duo où je suis superbe, toute la salle m'applaudira! mais je ne chanterai que pour vous. — Elle est vraiment raffinée! dit le major en refermant la porte; mais la bedide est cholie aussi, ajouta-t-il en regardant le prince. — Charmante, major; donnez-moi du feu? — Et les deux hommes reprirent en fumant le boulevard des Italiens. Cette nuit-là, Hélène dormit peu et mal. Elle revoyait dans tous les coins de sa chambre le beau front et l'œil brillant de Flavio; il lui parlait doucement; elle l'écoutait avec un ravissement profond; elle faisait plus: elle lui répondait... Puis une femme qui cachait son visage et dont on ne voyait que les cheveux blonds et les yeux noirs, traversait le salon, levait un doigt, et, pour la suivre, Flavio quittait la pauvre Hélène tout en pleurs... Hélène se réveillait, et, sentant

ses larmes, elle se demandait si son rêve était vrai. V Deux jours après cette soirée, Flavio faisait remettre sa carte chez Honoria, et la chanteuse lui renvoyait la sienne avec ces mots au crayon: « Chez elle, tous les dimanches soir. » Honoria était une des trois ou quatre femmes de théâtre qui ont un salon, et, comme elle n'y recevait que des hommes, ce salon était assez aristocratiquement composé. Le théâtre et la diplomatie ont toujours eu des affinités secrètes: on est sûr de retrouver un cœur d'opéra et un corps de ballet, dès qu'il y a un congrès quelconque part. Presque tous les étrangers de distinction, qui ont leur entrée au foyer de la danse et du chant, venaient finir leur soirée chez Honoria. On y exagérait le rigorisme de la tenue officielle, comme il arrive parfois chez ces dames, à qui sans doute il est plus facile de passer d'un excès à l'autre qu'elles s'arrêtaient dans ce juste milieu des convenances et de la gaieté aimable, également éloigné de la licence et de la pruderie. « Maintenant, je vais rire un peu rue de Varannes! disait un soir en sortant de chez la danseuse le jeune comte de M..., dont la mère avait un des salons les plus collets montés du faubourg.

Et cependant on venait toujours chez la chanteuse; un peu pour y aller, et beaucoup pour en être revenu. Et puis elle était belle, fort à la mode, protégée du Jockey, applaudie par la loge infernale, et tout à fait en vue. C'en était assez pour attirer chez elle l'oisiveté élégante et cette jeunesse frivole et dorée pour laquelle elle ne vient qu'après paraitre. On disait bien aussi que le salon conduisait au bouddoir, où l'étiquette était moins sévère. Mais ce sont là de méchants bruits, auxquels je n'ai jamais ajouté foi. Honoria avait assez d'esprit pour attirer chez elle par le seul agrément de sa conversation. C'était une de ces femmes contre lesquelles on peut avoir des soupçons, mais jamais de certitude, tant elle possédait de souplesse et de dextérité dans la conduite et le maniment des petits embarras de la vie; elle évitait l'éclat autant que d'autres le recherchent, et, si frêle que fût le tissu de sa robe de soie, on n'y voyait aucun accroc. Le major prussien venait peut-être un peu trop souvent chez elle, de quatre à six; mais comme elle se proposait de faire un prochain voyage à Berlin, il est presumable que c'était uniquement pour lui donner des leçons d'allemand. Le major avait une excellente prononciation. — On s'en apercevait même quand il parlait le français. Quoi qu'il en soit, rien jusqu'ici n'avait choqué les susceptibilités provinciales d'Hélène. Elle eût cru difficilement

ria à travers la foule. « Vous connaissez M. d'Anriac? dit Nerline en refermant la portière de la chaise, en face de laquelle il s'asseyait. — Pour l'avoir rencontré deux ou trois fois... Je crois même qu'il est venu chez moi. — Vous n'en êtes pas sûr? — Il y a si longtemps!... C'est un original: on dit qu'à présent il fait une retraite; on ne le voit plus nulle part... — Vous ne savez donc pas qu'il a une grande passion? dit le prince en regardant Hélène. — Hélène se serra toute frémissante contre Honoria. — Il a eu beaucoup de grandes passions, fit la chanteuse en riant; mais dites-moi donc un mot de la nouvelle, et je vous tiens pour le plus aimable des princes et le mieux informé des diplomates. Vous, major, puisque vous ne savez rien, relevez la glace; Hélène a froid! — Che ne sais gue fous opéir! dit le major en exécutant la consigne. — C'est la première des sciences, mais n'interrompez plus! — Il s'agit repris le Russe, de quelque chose de très-mystérieux, une noble étrangère qu'on a un peu enlevée, et que l'on cache dans une petite maison du faubourg... On la dit admirablement belle; c'est une blonde aux yeux bruns, et Flavio fait des